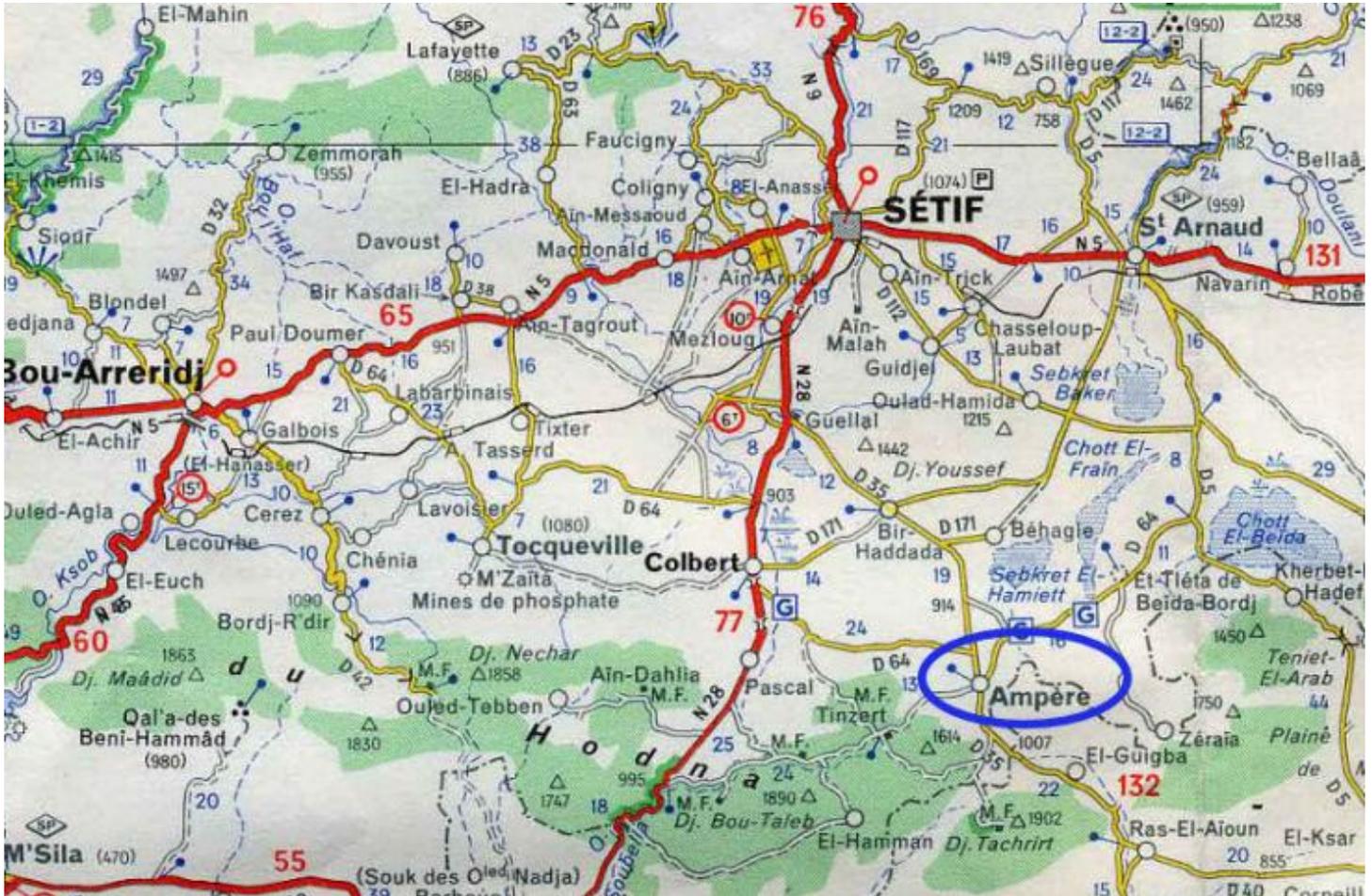


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de BEHAGLE devenu AÏN EL LAHDJAR à l'indépendance

Dans l'Est algérien, culminant à 916 mètres d'altitude, le village de BEHAGLE est situé à 44 kilomètres au Sud-est de SETIF et au Nord d'AMPERE



La haute plaine de SETIF s'étend depuis CONSTANTINE jusqu'aux Portes de Fer :

- au Nord, les monts des BIBAN et des OULED KEBBAB lui donnent pour limite les massifs de la petite Kabylie ;
- au Sud les monts du HODNA bordent la cuvette du HODNA et la zone des Hauts Plateaux.

Circonsrite de cette façon, la haute plaine de 1 000 mètres au milieu de laquelle se trouve SETIF apparaît beaucoup plus homogène que la haute plaine de GUELMA. C'est dans son ensemble une des plus fertiles régions de toute l'Algérie ; très tôt la colonisation s'y porta.

Vers le Sud, c'est une région la plus voisine des steppes et des chotts. Quelques villages se sont récemment créés :

- de 1877 datent CHANIA et BLED IMOUR,
- de 1881 datent LECOURBE et BORDJ R'DIR,
- en 1891 ce fut COLBERT, puis en 1892 TOCQUEVILLE, en 1897 AMPERE et enfin en 1905 BEHAGLE dont nous vous présentons L' HISTOIRE :

Lieu dit AÏN SULTAN

1876 : Le 7 avril, appréciation du Général commandant la division, sur le territoire de 3 044 hectares au lieu dit AÏN SULTAN. En partant de BIR HADDADA, en direction d'AÏN SULTAN, on quitte la route de BATNA qui longe le pied du Djebel SEKRINE pour obliquer ensuite à gauche à travers des mamelons rocheux très peu élevés et où passent sans difficultés les charrettes employées à l'exploitation du sel. On estime qu'il y a trois possibilités pour installer le village :

- Au bas de la source d'AÏN SULTAN, ce qui permettrait l'alimentation facile en eau, mais l'exposition au midi donnerait plus de prise à la chaleur,
- A côté d'AÏN LAHDJAR, à 500 mètres environ d'AÏN SULTAN, entre cette dernière et le lac salé, les deux sources réunies à peu de frais, l'alimentation en eau serait plus importantes. L'exposition au midi serait la même à peu d'élévation du lac,

On pourrait choisir un coin de l'immense plateau qui s'étend au dessus d'AÏN SULTAN jusqu'au pied du Djebel YOUSSEF couvert de ruines romaines, mais l'eau y arriverait difficilement, cela nécessite une étude spéciale.

Chaque point offrant des avantages et des inconvénients. Le pays est très salubre, la sécurité assurée, on pourrait y construire un réduit défensif, mais il est peu probable que le village puisse être attaqué. L'influence politique serait importante avec la construction de trois villages à peu de distance l'un de l'autre. L'ouverture d'une route ne serait pas coûteuse avec la possibilité d'une autre traversant le Djebel YOUSSEF au col de SEBA AÏOUN reliant SETIF à SAINT ARNAUD plus à l'Est. Les ressources en eau peuvent être augmentée par quelques travaux, la pierre de construction est abondante, le bois fait défaut, les indigènes emploient comme bois de chauffage les genêts qui couvrent la plaine. Le bois de construction est disponible soit au BOU THALEB soit à SETIF. Les terres, une fois défrichées, sont propices à la culture des céréales, des jardins peuvent être créés entre AÏN SULTAN et le lac. Des ressources peuvent être tirées du sol, une mine de plomb argentifère dans le Djebel YOUSSEF peut offrir des emplois.

Il est possible de prévoir un centre de 40 feux de 60 hectares, réserver 500 à 600 ha pour les communaux, la dépense prévisible se situant entre 80 000 et 100.000 francs y compris le réduit défensif.

La Commission chargée de l'étude de l'implantation des centres de colonisation et de peuplement européen s'est rendue sur les lieux. Après avoir parcouru les terres et visité le site elle a reconnu, à l'unanimité, la possibilité d'y créer un hameau de fermes.

Elle estime que si l'on veut implanter la colonisation d'une façon solide et durable dans cette région, l'on doit porter à 150 ha l'étendue de chaque concession et propose d'établir le lotissement suivant :

-20 lots de ferme de 150 hectares.....	3 000 hectares,
-Emplacement des fermes.....	5 ha,
-20 Lots de jardin de 5 ares.....	10 ha,
-Réserves.....	662 ha,
-TOTAL.....	3 677 ha

Sur les 150 hectares, la portion concédée pourrait comporter 90 ha et celle destinée à être vendue de gré à gré 60 ha.

Salubrité – situation

Les terres d'AÏN SULTAN et d'AÏN LAHDJAR sont situées à 14 Km environ au Nord d'AMPERE. Elles forment une vaste plaine commençant au bord du lac d'EL-HAMICH et s'étendant en s'élevant légèrement jusqu'au Djebel YOUSSEF. Leur altitude moyenne est de 950 mètres. Il n'existe pas de marécages, les renseignements pris sur place permettent d'affirmer qu'en dehors d'une petite zone aux abords immédiats du lac, le pays est généralement salubre.

Propriété



BIR HADDADA

Ces terres appartiennent à l'Etat par suite de l'attribution qui lui en a été faite lors de l'application des opérations du *Sénatus-consulte* dans les douars BIR HADDADA et SEBKA, homologuées par arrêté du 25 mai 1900.

Celles d'AÏN SULTAN, formant le groupe n°14 du douar BIR HADDADA ont une superficie de 3 061 ha 40, celles d'AÏN LAHDJAR, formant le groupe n°31 du douar SEBKA, ont une contenance de 682 ha 65, déduction faite de 62 ha qui doivent être cédés aux accords FERAHIA. Il y a donc une superficie disponible de 3 744 ha 05.

Eaux d'alimentation et d'irrigation

Le débit des sources d'AÏN SULTAN et d'AÏN LAHDJAR qui n'est pas assez abondant pour servir à l'irrigation sera suffisant pour les besoins d'une vingtaine de fermes. On a pu constater que les travaux de captage de la source d'AÏN LAHDJAR étaient défectueux, qu'il y avait de nombreuses

infiltrations et qu'une grande quantité d'eau était perdue. Il est à présumer qu'après les travaux de réfection de ces sources le débit sera plus abondant.

Emplacement du Hameau

La Commission a fait le choix de deux emplacements qu'elle a jugés très propices à l'installation du hameau. Ils sont situés à proximité des deux sources et distants d'environ 1 600 mètres. Il lui a paru qu'il était préférable de laisser aux concessionnaires la liberté de s'installer à l'un ou à l'autre, suivant leurs préférences. Comme mesure de salubrité, elle propose le déplacement des cimetières se trouvant à proximité des deux sources qui devront être protégées au moyen de plantations faites sur une bande de terrain d'environ 400 mètres de largeur.

Commerce – Industrie

Le hameau ne peut-être qu'un centre agricole. Il pourra devenir, par la suite, un marché de quelque importance pour le commerce du bétail et notamment des moutons.

Dépenses d'installation

Les dépenses de première installation sont évaluées à 75.000 Francs :

- Chemin d'accès de 6,5 Km.....65.000 F,
- Aménagement des sources.....4.000 F,
- Plantations.....3.000F,
- Mur de clôture du cimetière.....3.000F,

1903 : Le 8 juillet, envoi de l'avant projet des travaux d'installation des fermes d'AÏN SULTAN et AÏN LAHDJAR à m. le Gouverneur général par le préfet de CONSTANTINE.

1903 : Le 20 juillet – Colonisation – Hameau d'AÏN SULTAN dans la Commune Mixte des RHIRA – Projet d'exécution du lotissement urbain :

Le Hameau, placé à 1 500 mètres de la rive Nord du SEBKA EL HAMIET, se compose de 20 feux. Le projet comporte :

- La construction d'un chemin d'accès qui a 5 500 m de long et se détache du Km 37 du chemin de grande communication n°35 de SETIF à MAC MAHON par AMPERE et N'GAOUS,
- Le lotissement urbain et l'ouverture des rues,
- L'établissement de la conduite d'eau,

La dépense est évaluée à 80 000 francs.



Chott

J'estime que ce projet donne lieu aux observations suivantes :

- Les rues secondaires sont trop étroites, on peut aisément porter leur largeur de 10 à 14 mètres.
- Les tuyaux en ciment prévus pour la conduite d'eau ont l'inconvénient de se disjoindre facilement, il serait prudent de n'employer que des tuyaux en fonte.
- Les profils en long du chemin de la rue principale présentent des parties plates où les eaux de pluie formeront des mares. Il sera utile d'assurer l'écoulement en brisant les paliers par des pentes de 3 à 5 mm par mètre aboutissant aux rues transversales, par où les eaux pourront être évacuées en dehors du village.

-La fontaine abreuvoir et le lavoir établis sur la place du village y créeront des cloaques difficiles à nettoyer, il conviendra de les reporter sur le bord extérieur du boulevard Sud où ces ouvrages seront d'un accès plus commode....

1904 : Le 15 novembre, les travaux du lotissement urbain du centre d'AÏN SULTAN, mis en adjudication, sont adjugés, à M. FINALTERI Charles, pour la somme de 74 938, 95 francs.

1905 : Pour la première fois le nom de **BEHAGLE** apparaît sur les documents administratifs remplaçant celui d'AÏN SULTAN. Le 13 mars, le Préfet transmet au Gouverneur général le plan, du futur groupe de fermes de BEHAGLE, établi par l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, avec la note suivante concernant la question des irrigations. «....la quantité d'eau dont on dispose à BEHAGLE, 4 L, 50 /s, déjà un peu insuffisante pour l'arrosage des lots de jardins prévus, ne permet pas de créer une zone de grandes cultures irrigables. En qualifiant d'irrigables des terres auxquelles on ne pourrait attribuer pas plus de 01, 045 par hectare, l'on induirait en erreur les futurs colons et l'on s'exposerait ultérieurement de leur part à des récriminations justifiées ».

Jean Jacques, Marie-Ferdinand de BEHAGLE

Explorateur né à RUFFEC en 1857.

Entre dans l'administration des Communes Mixtes de l'Algérie.

Second de la mission MAISTRE sur les rives de l'OUBANGUI et du CHARI. Remet à la société géographique un résumé de ses observations astronomiques.

Lors d'une seconde mission à DIKOA, au Sud du TCHAD, fait prisonnier, fut pendu sur l'ordre du sultan RABAH. Sa mort fut connue en 1901.

Pour en savoir plus : <http://pierre.driout.perso.sfr.fr/FERDINANDEBEHAGLE.htm>

NDLR : Il y avait une Place de BEHAGLE à CONSTANTINE avant 1962, avec un buste de bronze.

1905 : Juillet – Note de la Direction de l'Agriculture d'ALGER : Le centre de BEHAGLE comprendra 25 groupes de fermes, composés d'un lot à bâtir de 15 ares, d'un lot de jardin de 39 ares environ et d'un lot de culture variant de 102 à 135 ha.

16 de ces fermes ont été réservées aux immigrants et 9 ont été mises à la disposition du Préfet de CONSTANTINE pour être attribuées à des familles algériennes.

Cela concerne 16 familles de métropole pour un effectif total de 68 personnes. Tous les candidats possèdent les connaissances agricoles requises.

En raison de l'importance des fermes de BEHAGLE, qui constituent des propriétés de valeur, chaque lot sera attribué gratuitement jusqu'à concurrence de 50 ha et vendu pour le surplus, à un prix fixé de 50 Francs l'hectare.

En outre des obligations qui leur sont imposées par le décret du 13 septembre 1904, les nouveaux concessionnaires de ce centre devront prendre l'engagement :

-de planter sur leurs attributions 50 arbres fruitiers,

-de constituer une association syndicale en vue d'assurer à leurs frais l'entretien des ouvrages d'irrigation construits ou à construire par l'Etat.

Le 2 août, le peuplement débute, 4 familles s'installent avec comme seul abri des tentes.

Le 9 août – lettre de M. le Gouverneur général à M. le Préfet de Constantine : « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après avoir pris l'avis du Conseil du gouvernement, j'ai décidé que les concessions du nouveau centre de BEHAGLE seront aliénées aux conditions suivantes :

Chaque groupe, d'une contenance totale d'environ 130 ha, sera divisé en deux parties. La 1^{ère} d'une superficie de 50 ha, sera attribuée gratuitement. La seconde sera louée au prix nominal d'un franc l'hectare pour être vendue de gré à gré, au prix de 50 francs l'hectare, au moment de la délivrance du titre définitif de la partie concédée gratuitement ».

NOMS des familles admises au peuplement du nouveau centre de BEHAGLE

ANDREANI Joseph (Corse) - AUMAITRE Gilbert (Allier) - (Vve) BASTIDE Anne Marie – DARBOUS Lucien – CHOPINE Albert (Cher) - DELENNE Antoine – ESCOFFIER Jean (Isère) – FIESCHI Louis (Corse) - FOURNIER Jean (Ardèche) – GROSJEAN Brice (Haute Saône) - JOLY de BONNEAU Marie Antoine (Lot et Garonne) - JOULIA Auguste (Aveyron) – MALAGRE Amédée (Manche) - POEY GARROT Jacques (Basses Pyrénées) -TOURREL François (Ardèche) - VILLARD Clément –

Le 9 novembre, le Préfet de CONSTANTINE, adresse au Gouverneur général la liste de 9 Colons, proposés au titre algérien pour une attribution territoriale dans le centre de BEHAGLE : - DUFOURNEAU Louis (né à GUELMA) – DUFRESNES Charles (AÏN M'LILA) - FAVERIAL Pierre (Coligny-Sétif) - GRILHAUT des FONTAINES (GUELMA) - KOCH Charles (Duché de BADE) – MARILL Théodore (MESLOUG) – RAGAZACCI Polymène (Sidi MEROUCH) – SAINT PIERRE Ernest (ROUFFACH) - WALBURGERER Joseph (AÏN TAGROUT) -

Le 13 décembre, même demande concernant les deux autres concessions, réservées en faveur d'élément algérien, afin de les attribuer à : BONNET Calixte (GRAREM) - COSIMI Noël (GALBOIS)

1906 : Le 18 janvier – Construction d'une Ecole et Mairie, suite à la demande du Préfet.

L'emplacement a été choisi sur la partie Nord-est du lot réservé aux Bâtiments communaux, la partie non utilisée de ce lot permettra, à l'avenir, d'agrandir l'école et de réserver un emplacement disponible pour un autre bâtiment d'utilité commune ou pour une place publique.

Le 8 Août, concernant la création d'un bureau de Facteur receveur, l'Administration indique, qu'il n'y a aucun inconvénient à ce que ce bureau soit tenu par un enseignant qui sera affecté à BEHAGLE à condition que cela ne porte pas tort à l'école. Le 17 septembre : Lettre des colons relatif au problème de l'abreuvoir qui est inabordable.

Le 12 novembre : Le Préfet de CONSTANTINE adresse la pétition des Colons au Gouverneur général avec un rapport du Service des Ponts et Chaussées.

1907 : Le 3 août, mise en service du Bureau de Facteur-receveur, une indemnité annuelle de 400 francs sera mandatée au gérant.

1908 : Le 2 juin, le lot rural n°1 de 1 hectare 38.50 est réservé à la création d'une pépinière.

Le 4 octobre, le mur de clôture du cimetière est terminé.

Décret, concédant à Mr GASQUET Prosper, la concession des mines de zinc, plomb et métaux connexes du Djebel GUSTAR à BEHAGLE.

1909 : Le 7 janvier, des lots urbains sont vendus à MM. LAMBERT et MORAIN.

Le 23 juin, rapport administratif, établi par l'Administrateur de la Commune Mixte des RHIRAS concernant BEHAGLE :

-Etat sanitaire satisfaisant. En 1908 : 2 naissances, 8 décès.

-Prospérité : assez prospère – Efforts : Suffisants – Départs : 1 seul départ a été enregistré, celui de Mr JOLY de BONNEAU, ce concessionnaire actuellement en France avec sa famille loue ses terres aux indigènes. Il aurait fait l'objet d'un arrêté de déchéance, et, suivant la rumeur publique, il aurait appelé de cette décision devant le Conseil d'Etat.

-Améliorations : Rien à signaler.

-Population scolaire : 19 garçons et 17 filles inscrits.

Les corps de métiers représentés sont peu nombreux. Les cultivateurs européens continuent à employer de préférence la main d'œuvre indigène.

Monsieur DELENNE est adjoint Spécial.

1910 : Les colons de BEHAGLE formulent une requête à M. le Préfet en demandant que les lots de réserve n° 30, et de Pépinière N°1, le tout d'une contenance d'environ 8 hectares, et qui ne sont pas utilisés actuellement, leur soient accordés ; soit gratuitement, ou sinon vendus, et répartis à chacun d'entre eux, en lots de vigne et arbres fruitiers ou en lots de prairies.

1911 : Demande, par tous les colons, d'une autorisation de créer une association syndicale pour gérer les irrigations du centre dans les conditions prévues par les règlements en vigueur.

1913 : MM. POEY GARROT et LAFFORGUE Joseph, sollicitent l'acquisition d'un lot d'agrandissement.

Monsieur DUFOURNEAU est Adjoint Spécial.

L'association syndicale de gestion de l'irrigation est créée et mise en service du réseau téléphonique urbain.

Le 17 octobre, lettre des colons à Mr le Gouverneur général : « ...Les colons de BEHAGLE soussignés, viennent solliciter de votre bienveillance, une réduction sur le prix de vente de leurs lots d'agrandissement, qui a été fixé à 50 francs l'hectare.

Ils n'ont pas, depuis 7 années, récolté suffisamment pour leur permettre de couvrir les frais de culture, éprouvés la première année par la grêle qui a dévasté leurs plantations et leurs vergers. Les années suivantes par le sirocco et particulièrement ces deux dernières années par les gelées, à un tel point que M. l'Administrateur de la commune mixte des RHIRAS a dû faire voter par la Commission municipale une somme importante en vue de fournir des avances à tous les colons de sa commune pour leur permettre de continuer à cultiver. En outre c'est la première fois que l'on exige un prix aussi élevé pour les lots d'agrandissement.

Pour tous les autres centres de colonisation, contrées bien plus fertiles que la nôtre, les lots ont été vendus de 10 à 15 francs l'hectare.....

Signatures : DUFOURNEAU (Adjoint spécial) – AMBLARD – ANDREANI - AVERIAL Camille - Vve BONNET – BORDAUX – CASANOVA - COSIMI Noël - DELENNE – Vve DUFFRENE - FIESCHI Louis - KOCH Charles – LAFFORGUE - MARILL - Vve NIEL – NIEL - PARAGNAT - POEY GARROT – RIEU Louis -Vve ROST – ROUX – Vve SAINT PIERRE - Vve SAUTEL – SAUTEL - TOUGNE Jean - VILLARD Clément – WALBURGER

1914 : Construction d'ouvrages répartiteurs des eaux d'irrigation de la source d'AÏN LAHDJAR.

1919 : Autorisation de vente de gré à gré, des lots urbains n°33, 30 et 36 et des lots de jardins n°101, 10 et 100 au profit de :

FIESCHI Mathieu – ANDREANI Charles et DUFOURNEAU Louis à charge des acquéreurs d'y édifier une maison d'une valeur de 1 500 francs.

1929 : Un adjoint et un membre siègent à la Commission municipale de la Commune Mixte des RHIRAS.

1940 : 15 fusils LEBEL, modèle 1886/93, 1 500 cartouches sont répartis chez les habitants sous la responsabilité de MM. FIESCHI Noël, conseiller municipal, ANDREANI Noël et DUPUY Roger, colons.

Les adjoints spéciaux qui se sont succédés sont : DELENNE Antoine – DUFOURNEAU Louis – FAVERIAL Pierre qui a fait construire l'école de BEHAGLE sur son terrain – FIESCHI Noël et ANDREANI Charles.

Ecole mixte de BEHAGLE – une salle, deux classes, 51 élèves, un logement de 3 pièces, cuisine – Une cour de 400 m² clôturée – un préau de 40 m² – Bibliothèque, Bibliobus et Coopérative scolaire.

Les dernières familles :

Agriculteurs : AMBLARD - ANDREANI Charles – BONNET père et fils – CASANOVA Paul – DUFOURNEAU – DUPUIS Roger - FAVERIAL - FIESCHI Mathieu et Noël – LAFFORGUES Jean - NIEL – ROST – ROUX – SAUTEL Désiré – VILLARD Marius et Marcel –

Directeur de la mine du Djebel YOUSSEF : BOUDONNAT,

Technicien mine : SPADA

Témoignage de Claudette MIEL

« **BEHAGLE**, mon village natal est particulier, situé au cœur des Hauts Plateaux, il est bordé au Sud par un lac salé habité tout l'hiver par des milliers de canards sauvages et particulièrement des flamands roses, dès le 15 janvier ce sont les cigognes et un peu plus tard les hirondelles qui s'y regroupent.

Mes grands parents paternels sont arrivés en 1905, faisant pied avec leurs trois enfants et leurs maigres bagages, les 7 km qui relient l'embranchement de la route nationale au village, malgré les promesses la maison n'était pas construite et ils durent loger sous la tente.

La cuisine était la pièce principale avec sa cuisinière à bois, servant à la cuisson, fournissant l'eau chaude et chauffant la maison.

Une dizaine de familles habitent le village, toutes les autres sont dispersées dans l'immense plaine qui s'étend au Nord jusqu'au Djebel YOUSSEF, masse rocheuse, qui le sépare de la proche région Sétifienne.

Avec ma famille nous demeurions à la ferme, située au Nord-ouest, à quelques kilomètres du village. Pendant la guerre, nous avions un cabriolet pour nous rendre au village, à la rentrée des classes, avec ma sœur nous partions le matin, emmitoufflés dans nos burnous que mon père avait fait tisser avec la laine de nos moutons, car à cette époque il y avait pénurie complète de tissus, emportant notre panier pour le repas de midi que nous faisons chauffer sur le poêle à bois de la salle de classe, quand il n'était pas allumé, ce n'était qu'un repas froid pris avec tous les autres enfants des fermes environnantes.

Souvent l'après-midi, c'était ma mère qui venait nous rechercher cela lui donnait l'occasion de bavarder avec ses amies du village ; quand mon père avait le temps de venir, il en profitait pour faire une partie de belote au café ANDREANI. Très souvent c'était Rabah, un ouvrier qui venait nous chercher et il nous disait « *vous chanterez en arrivant, votre maman sera heureuse* ».



Collège de SETIF

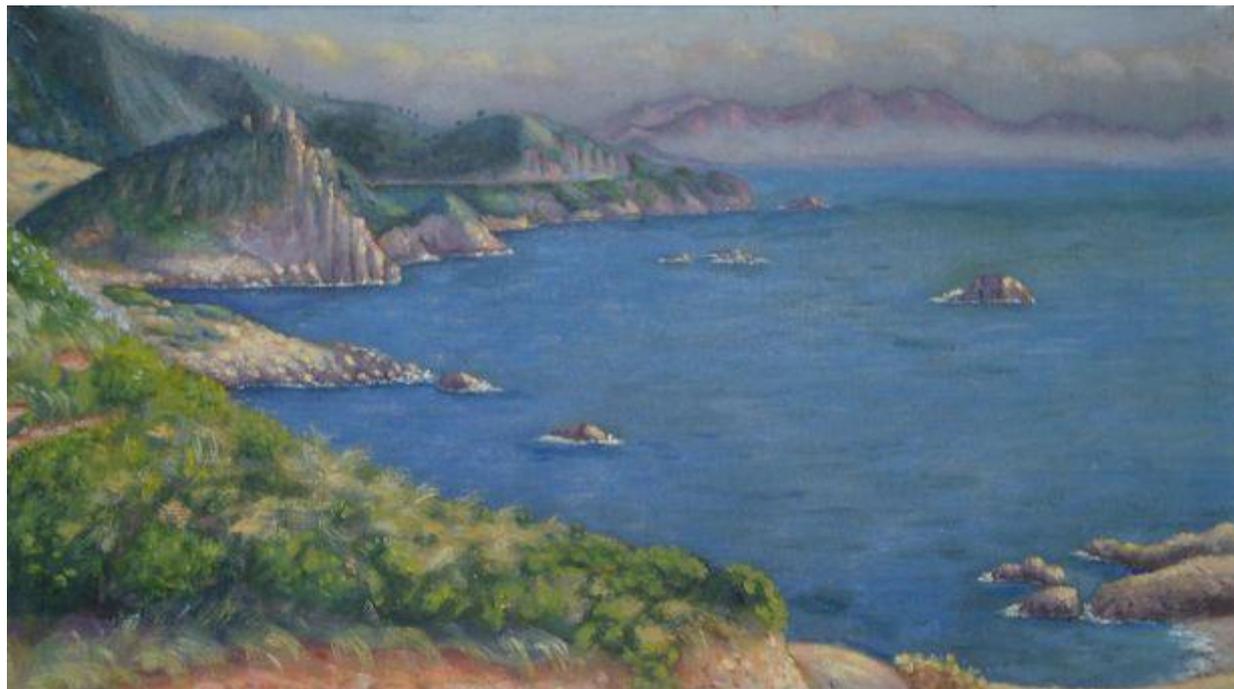
Puis nous sommes entrées en 6^{ème}, pensionnaires au Collège de jeunes filles de SETIF, les week-ends à la maison étaient très rares, il nous fallait emprunter le car BELLON, notre valise que nous ramenions le lundi matin, plus lourde qu'au départ. Notre première maîtresse a été Madame FIESCHI, puis Emilienne TALAGRAND, Mademoiselle PLIO, Louise AMBLARD et Hélène FIESCHI, après avoir été élève, après mes études, je suis à mon tour, en 1956-1957, devenue institutrice dans mon village. Les enfants indigènes garçons et filles étaient assez nombreux, les cours avaient lieu au dispensaire car l'école était occupée par des militaires.

Pendant les vacances d'hiver, la « *tuade* » du cochon, nous étions aidés par nos voisins, la charcuterie, nos volailles, les œufs, le lait, les succulents fromages que confectionnait ma mère, les légumes du jardin étaient autant de provisions pour notre famille.

A Pâques, la « *Saint couffin* », les goûters et les repas partagés dans une joyeuse ambiance familiale.

Pendant les grandes vacances, notre sortie hebdomadaire était le mardi jour de marché à SETIF, mais surtout les promenades dans les jardins, jusqu'au bord du lac, les visites à pied à tous nos voisins, les joies de la balançoire, les couronnes tressées de fleurs des champs, marguerites,

gouttes de sang qui se redressaient après les avoir coupées, lorsque le blé mûrissait en le mâchonnant nous en faisons du chewing-gum. Notre passion, des promenades quotidiennes en bicyclette du village à la mine à travers toutes les pistes. Nos premiers pas de danse autour du phono « *la voix de son maître* ». Les bals à AMPERE, COLBERT, PASCAL, SAINT ARNAUD et la magnifique fête du 15 août à SETIF, plus tard les vacances dans ce coin magique des « AFTIS » au bord de la mer proche de DJIDJELLI.



Pendant toute cette période de l'été nous avons la visite de Kabyles qui, sur leurs bourricots, venaient échanger leurs fruits succulents, leur huile d'olive contre de la laine et des céréales.

La vie de la ferme était rythmée au cours des saisons par les travaux des champs, je me rappelle des labours avec des attelages de mulets, puis avec un tracteur, les premières pousses au début du printemps, les battages au pied des bêtes puis par l'entreprise de battage des Messieurs SANTO d'AMPERE et enfin la moissonneuse-batteuse. Pendant les journées torrides de l'été nous apportions à mon père, en plein champ, le casse-croute et l'eau fraîche dans une gargoulette. C'était une vie familiale laborieuse, rude, difficile, sans aucun confort avec l'incertitude du lendemain, une simple sortie nous remplissait de joie, des peines aussi, telle était la vie de colon dans nos villages et nos fermes des Hauts Plateaux.



AMPERE

Pas de médecin c'était le docteur CONCHE, médecin de colonisation de COLBERT, qui assurait le service sanitaire, pas d'église, le curé d'AMPERE venait dire la messe dans la salle municipale. L'instruction religieuse était enseignée par madame GERVAIS, la poste était tenue par Madame FISCHER mais aucune distribution de courrier n'était assurée dans les fermes, le courrier n'était distribué qu'à la poste du village.

Avec ma sœur, comme tous les autres enfants de notre génération nous avons connu dans notre village, des joies simples. « *Les petites choses n'ont l'air de rien, mais elles donnent la paix, ce sont comme les fleurs des champs, on les croit sans parfum mais toutes ensemble, elles embaument* » - GANDHI.

La mine du Djebel GUSTAR qui pendant un temps avait été très active, était exploitée par une compagnie Suisse, mais par manque de rentabilité avait été fermée vers les années 1914. Puis reprise par une société Belge, le directeur était Mr PIERON qui demeurait à COLBERT, en 1952 un ingénieur, M. MARCHAL arriva à la mine, mais devant la vétusté des installations aucune reprise de l'extraction du minerai n'eut lieu.

Jusqu'à la fin M et Mme SPADA résidaient sur place afin de surveiller les installations. Mr SPADA, grâce à la forge, rendait de menus services aux agriculteurs.



COLBERT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km² sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et **SAINT-ARNAUD**.

L'arrondissement de SAINT ARNAUD comprenait 11 centres : AMPERE – **BEHAGLE** – BELLAA – CHASSELOUP LAUBAT – COLBERT – GUELAL – NAVARIN – PASCAL – PIERRE CURIE – SAINT ARNAUD - SILLEGUE



SAINT ARNAUD

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57418 concernant la Commune Mixte des RHIRA mentionne **247 noms de soldats "Mort pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918 à savoir :

ABED Douadi (Mort en 1915) – **ADJEROUD** Momache (1916) – **AGRAB** Layachi (1917) – **AIDOUDI** Chérif (1917) – **AÏOUAZE** Lakhdar (1914) – **AKHRIB** Tahar (1918) – **ALIANE** Slimane (1916) – **AMOURI** Amar (1915) - **ANDREANI** Charles (1914) – **AOUINA** Mebarek (1917) – **ARAB** Betzouche (1918) – **ARABI** Saïd (1918) – **ASSOUN** Liaou (1917) – **ATHLAN** Hannoun (1916) – **ATTALAH** Sad (1916) – **AYADI** Ammar (1915) – **AZZOUG** Hocine (1916) – **AZZOUG** Khamadj (1917) – **AZZOUGUI** Ali (1917) – **AZZOUGUI** Salah (1918) – **BADAOUI** Hadj (1918) – **BAHBOUH** Mohamed (1918) – **BAÏKECHE** Mohamed (1915) – **BANCET** Clément (1916) – **BAOUZ** Hocine (1916) – **BARA** Salah (1917) – **BARAOUI** Abderrahmane (1916) – **BARAOUI** Mohamed (1916) – **BECHNA** Rebahi (1914) – **BEL** GUIDOUN Hocine (1915) – **BELABBAS** Saïd (1914) – **BELAÏFA** Chabane (1918) – **BELALIAT** Mohamed (1917) - **BELATROUS** Messaoud (1914) - **BELBACHA** Cherif (1918) – **BELBACHA** Tayeb (1915) – **BELBOUK** Zebbiche (1919) – **BELDJEROU** Rabah (1915) – **BELGAT** Mebrouk (1915) – **BELHOUCHE** Mohamed (1914) - **BELHOUCHE** Mohamed Ben Saa (1916) – **BELKERFA** Aïssa (1917) – **BELKIRI** Salah (1918) – **BELLOUTI** Ammar (1914) – **BELLOULEHI** Abdelkader (1914) – **BELOUTI** Brahim (1918) – **BEN** AOMAR Omar (1918) – **BENBERGOUT** Bachir (1918) – **BENCHANAA** Mohamed (1916) – **BENDJEDIAT** Tabet (1918) – **BENGHARIEB** Salah (1915) – **BENHEIL** Mohamed (1915) – **BENKhedra** Salah (1915) – **BENSBAA** Salah (1918) – **BENSEKKA** Bachir (1918) – **BENSLIMANE** Labouer (1918) – **BERBERE** Ali (1916) – **BESNACI** Sad (1916) – **BESTAL** Mohamed (1916) – **BEURABAH** Mohamed (1914) – **BEZZAH** Salah (1917) – **BOUAZZA** Ali (1914) – **BOUCENNA** Lakdar (1915) – **BOUCHAMA** Slimane (1918) – **BOUCHAREB** Ghelfa (1916) – **BOUCHENNA** Rebai (1914) – **BOUGARNE** Saïd (1918) - **BOUGHERARA** Mohamed (1919) – **BOUGUERN** Mouhoud (1918) – **BOUICHE** Salem (1914) – **BOUMEDINE** Mohamed (1916) – **BOUSSAHEL** Mohamed (1916) – **BOUTOUIL** Aïssa (1916) - **BOUTOUIL** Mohammed (1918) – **CHABIR** Slimane (1916)

– CHAKOR Lakhdar (1918) – CHAMBOU Cyprien (1917) – CHARBY Lucien (1914) – CHEBBA Saïd (1915) – CHEKHEB Ali (1916) – CHELIGHEM Saïd (1914) – CHELIL Louaïl (1916) – CHETIOU Ahmed (1916) – CHIAD Ali (1915) – CHINOUN Chikly (1917) – CHITER Lakhdar (1917) – CHOUDAR Achour (1915) – DE FRANCHESCHI Clément (1914) – DEKKARI Derradj (1916) – DEVERDUN Louis (1915) – DIB Amar (1918) – DIGHECHE Aïssa (1916) – DJAFFAR Cherif (1914) – DJEDDID Cherif (1915) – DJEDI Ali (1918) – DJELFI Taïeb (1915) – DJEMAL Mohamed (1918) – DJEMMADI Amar (1914) – DJERBAA Aïssa (1918) – DJERBOUA Lakhdar (1917) – DJERBOUA Mohamed (1918) – DOUMI Salah (1916) – DRIAI Tounsi (1915) – FADEL Bouzid (1916) – FATMI Amor (1914) – FATMI Mohammed (1914) – FENNI Hocine (1914) – FIESCHI Noël (1919) – GAOUAOU Medani (1916) – GASMI Derradj (1918) – GASMI Lakhdar (1918) – GHEMRI Mohamed (1916) – GHERBI Messaoud (1916) – GINESTE Henri (1914) – GUEBLI Lakhdar (1919) – GUELLATI Brahim (1916) – GUENATRI Saïd (1915) – GUENNIFI Lehlali (1917) – GUERMACHE Mamoun (1918) – GUERMI Ahmed (1916) – GUEROUI Tayeb (1914) – GUERROU Lamri (1915) – HACHAÏCHI DIT Aïdoudi Salah (1914) – HADDAD Larbi (1919) – HAFASSA Saïd (1915) – HAGOUG Ammar (1914) – HAMADI Amor (1917) – HAMADOU Hocine (1917) – HAMLAOUI Abdallah (1915) – HAOUCHET Saïd (1915) – HERACHE Arab (1916) – HOCINE Ben Salat (1916) – HOUBIN Honoré (1917) – KABECHE Atmane (1914) – KAIL Salem (1915) – KAMOUN Hammon (1918) – KEDARI Ahmed (1918) – KELOUFI Amar (1917) – KERMOUCHE Ahmed (1918) – KERMOUCHE Saïd (1917) – KETFI Chérif (1916) – KHANFER Ammar (1916) – KHANFER Rabah (1914) – KHATIR Ahmed (1918) – KHATIR Rabia (1916) – KHERMOUCHE Ferhat (1918) – KIAL Ahmed (1916) – KOCH Albert (1915) – KOUADRI Ahmed (1917) – KRIEF Isaac (1918) – LABIDI Rabah (1918) – LADOUZI Salah (1916) – LAFI Amor (1916) – LAGARDE Henri (1916) – LAGRA Khalfi (1918) – LAHRIZI Ali (1917) – LAMARA Bourahla (1916) – LAMECHE Laïd (1915) – LAMIRI Ali (1915) – LAMMANI Sliman (1915) – LARKEM Bouhamada (1914) – LASSAD Benhamada (1915) – LATRECHE Lakhdar (1917) – LAUGUER Kamedj (1918) – LAULY Paul (1916) – LAYACHI Kariche (1918) – LEULMI Ahmed (1914) – LIAZIDI Aïssa (1915) – LOUADDA Mohamed (1916) – LOUADI Yahia (1915) – LOUAFI Aïssa (1916) – LOUALI Tayeb (1914) – LOUÏFA Guettat (1915) – LYAS Madani (1918) – MABRECK Djmai (1916) – MADOUI Cherif (1914) – MAKHLOUFI Makloufi (1918) – MARILL Joseph (1915) – MAROUA Tayeb (1918) – MEBARKI Mohamed (1915) – MECILI Ahmed (1914) – MEDDOUR Ahmed (1916) – MEDJA Tahar (1916) – MEDJIR Ali (1915) – MEHOUBI Tahar (1918) – MEKHNACHE Aïssa (1919) – MEKROUF Tahar (1916) – MELAIM Chabane (1915) – MENIR Saïd (1918) – MERAD Ali (1918) – MEROUANI Ali (1918) – MERRAD Mohammed (1916) – MERRAD Moussa (1916) – MERZOUGUI Madoni (1918) – MESSAHEL Medani (1918) – MICHEL Alphonse (1918) – MOHAMED Ben Ahmed (1916) – MOUADNA Mokhtar (1918) – MOUIOUA Ammar (1916) – MOULEY Rabah (1918) – MOURARET Marius (1915) – NAÏLI Derradj (1916) – NAMANE Bachir (1916) – NEGGAZ Amar (1918) – OUADAH Saïd (1916) – OUISFANE Layachi (1916) – PINQUIER Henri (1918) – REGAÏGUI Tahar (1915) – REKOUB Brahim (1914) – RESSAF Ben Ali (1915) – ROUSSILLO Paul (1918) – SAÂD Hammou (1916) – SAHRAOUI Boudjema (1917) – SAÏDI Aïssa (1918) – SAÏDI Tahar (1915) – SAÏDIA Laïfa (1914) – SAKAR Mohammed (1917) – SALHI Moussa (1915) – SALNOUNE Larbi (1917) – SAOUD Baïtiche (1914) – SAOULA Othmane (1918) – SATTA Douadi (1914) – SCHERRER Edouard (1914) – SEDIRI Mayouf (1918) – SERRADJ Dif (1918) – SERRAÏ Mohamed (1915) – SERRAÏ Sellami (1916) – SERTAH Mokhtar (1918) – SOLTANE Moussa (1918) – SOUFI Mohamed (1915) – TAALLAH MEBARECK Ben Sahoune (1918) – TALLAH Moussa (1916) – TAYER Ali (1916) – TEBBANI Hocine (1914) – TELHOUI Mohamed (1918) – TERKI Cherif (1918) – YAHIA Cherif (1918) – ZAÏM Messaoud (1918) – ZEBILAH Soltane (1914) – ZEBIRI Hadj Ben Ahmed (1918) – ZEGHOUANE Abdallah (1916) – ZERAR Mohamed (1918) – ZERIRI Salah (1919) – ZEROUAL Youcef (1916) – ZERRAR Noui (1918) – ZIANI Tayeb (1916) - ■ ■

Et aussi un officier tué en 1960 que nous associons à nos pensées émuees.

■ ■ Lieutenant Jean-Marie LE GOFF, chef de la SAS de BEHAGLE (SETIF) ■ ■

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Mais surtout grâce au livre de Mrs VILLARD et BASSARD « Les villages des Hauts plateaux Sétifiens » (Tome 2). Nous les félicitons et les remercions vivement au nom du devoir de Mémoire qu'il nous appartient de transmettre et de perpétuer. Nous invitons les personnes qui souhaitent avoir des infos complémentaires à se référer à l'ouvrage précité.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur BEHAGLE, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

http://alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/changement_noms1_pn67.htm

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/antaf_0066-4871_1976_num_10_1_986

http://www.dailymotion.com/video/xfn1yt_wilaya-de-setif-60-communes_travel

<http://www.miages-diebels.org/spip.php?article83>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1953_num_62_334_13052

http://www.academia.edu/10614391/LES_CARBONATES_DU_GISEMENT_DAGREGATS_EN_EXPLOITATION_DU_DJEBEL_GUSTAR-AIN_EL_HADJER_SETIF-ALGERIE_GEOLOGIE_ETAT_DES_RESERVES_ET_ORIENTATION_DE_LEXPLOITATION

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?dpt=9352&lettre=affreville>

2/ De la signification du mot « TRAHIR » - Episode 3- (Auteur Jacques BATIGNE)

Episode 1 : INFO 547 – Episode 2 : INFO 549

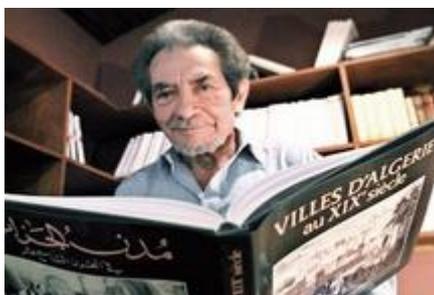


Jacques

BATIGNE

Trahison ? Mais que signifie le mot ?

« Il faut, il faut avant tout ne pas buter sur les mots. Il y a le mot religion, il y a le mot croyance et incroyance, il y a le mot athéisme et il y a le mot foi, et bien d'autres encore, auxquels nous donnons peut-être, vous et moi, des contenus très différents. Ne nous les jetons pas au visage. Essayons plutôt de nous comprendre. Par eux, bien sûr, puisqu'ils sont notre unique moyen de communication, mais aussi à travers eux. Car ils ne valent qu'en tant qu'ils signifient et ce sont leurs significations que nous devons échanger ».



Francis JEANSON et son réseau

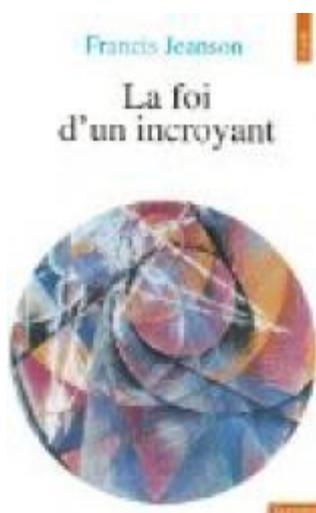
http://www.reflexiondz.net/Le-reseau-Jeanson-ou-les-porteurs-de-valises_a15125.html

Cet alinéa n'est pas de moi. Il est de Francis JEANSON et les mots en italique ont été soulignés par lui dans son texte.

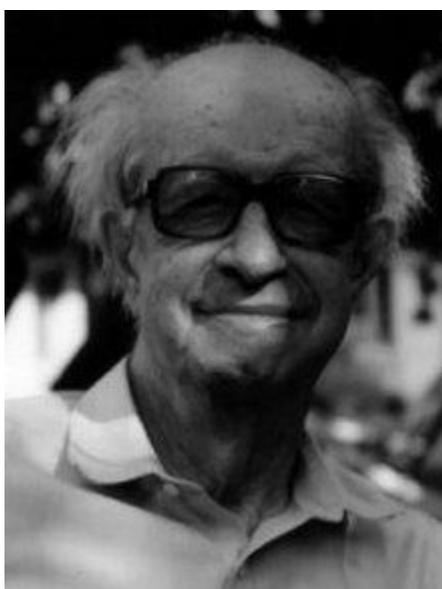
Il est extrait d'une des premières pages de son livre paru en 1963 aux Editions du Seuil sous le titre la *Foi d'un incroyant*. Ces pages sont, par leur sujet, très loin de *Notre guerre*, mais elles en sont assez proches par leur esprit. On retrouve dans les deux cas le cheminement du même type de raisonnement.

Un ouvrage aux idées duquel je ne souscris aucunement mais qui fait regretter que Francis JEANSON organisateur de réseau clandestin ait dérobé quelques années de vie à Francis JEANSON philosophe.

Faisons au moins bénéficier l'organisateur de réseau de ce que nous dit le philosophe : « *Ne nous jetons pas les mots au visage, essayons plutôt de nous comprendre* ».



Si Francis JEANSON a trahi par ses actes la communauté nationale à laquelle il appartient, il n'a pas considéré qu'il trahissait, tenant de cette communauté l'idée qu'il se faisait. Non seulement il ne nie pas en être membre, mais encore il proclame l'attachement qu'il lui porte, et ce, non après coup, mais dans *Notre guerre*, écrite pendant qu'il menait la lutte : « *Aurions-nous par malheur, ironise-t-il, cessé d'être Français sans le vouloir, comme on s'enrhume ou comme on devient chauve ? Nous ne pouvons pas ignorer [au début de l'action] et nous n'avons jamais perdu de vue depuis lors que la France était bien le seul pays où nous avons la chance de nous sentir tout à fait à l'aise* ».



André MANDOUZE (1916/2006)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9_Mandouze



Janine CAHEN (1931/2011)

<https://nonaumuseefasciste.wordpress.com/2014/01/21/le-parcours-de-jeanine-cahen/>

Cliquez SVP sur ce lien : <http://nadorculture.unblog.fr/2012/08/02/le-reseau-jeanson-ou-les-porteurs-de-valises-federation-de-france-%C2%AB-fln-%C2%BB-l%E2%80%99autre-combat/>

La « petite garce »

Non seulement il estime qu'en aidant le FLN il reste fidèle aux idéaux de cette communauté France dont il fait partie, mais encore il considère que ceux qui n'agissent pas comme lui vident ces idéaux de leur substance : « *Ces Français, en croyant servir leur pays, le renient dans ce qu'il a de plus valable, dans la source même de l'unique grandeur qu'il puisse aujourd'hui revendiquer* ».

Il souligne, toujours en 1960, alors qu'il œuvre pour les Algériens, qu'il reste, au milieu d'eux, « résolument » français : « *Il nous fallait à la fois « trahir » les Français en faisant cause commune avec les Algériens et « trahir » les Algériens en demeurant résolument français. Cette double trahison, c'est notre fidélité à la cause française et à la cause humaine, qui, justement, ne devraient être qu'une seule et même cause* ».

On peut estimer cette conception utopique, fumeuse, dangereuse par les conséquences qu'elle entraîne en pratique, mais on ne peut pas refuser son estime à celui qui s'efforce de confondre l'amour de la patrie et l'amour de l'humanité.

En ces années du temps des terroristes, une jeune fille, qui apportait aussi son aide aux Algériens mais n'appartenait pas au réseau JEANSON, devait surprendre son juge d'instruction par l'affirmation de son patriotisme.

Elle était apparue dans une procédure où elle n'était pas attendue.

Un inspecteur filait dans une rame de métro un Nord-Africain soupçonné d'entretenir des contacts avec le FLN. Le policier, calé dans la cohue d'une heure d'affluence, ne perdait pourtant pas des yeux « son » suspect. Il était, ce suspect, serré par ses voisins contre une jeune femme. Il semblait profiter, sans souci politique, des avantages de la situation. L'inspecteur vit son bras évoluer autour du dos de la jeune femme. Leurs mains se frôlèrent. Mais il y avait, dans celle du Nord-Africain, un papier plié en quatre. La seconde suivante, le papier disparut entre les doigts de la voyageuse. C'était très bien fait, et ils restèrent dignement sans paraître se connaître, l'un à côté de l'autre. Quelle guigne pour eux qu'un flic justement ce fût trouvé là !

L'homme descendit à la station suivante, la jeune femme attendit quelques unes pour en faire autant. L'inspecteur ne doutant point qu'il venait de saisir un « contact » s'était posé la question : « *Je continue à le filer, lui, ou je me colle derrière elle ? Ah, la petite garce !* ». Il avait opté pour la « petite garce », car il ignorait tout d'elle et il connaissait assez l'homme pour savoir où le retrouver.



François MASPERO (1932/2015) : http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Maspero

L'attrait d'un mystère

C'est ainsi qu'un jour, peu de temps après, la police m'amena la suspecte, une étudiante en droit, une jeune fille, la fille d'un notaire de province, bien notée, estimée de sa logeuse et des voisins.

« *C'est un agent de liaison du FLN, monsieur le juge. Elle est, à la faculté, avec un étudiant algérien bien connu du service. Il l'a sans doute baratinée* ».

Dans toutes les guerres secrètes o, voit apparaître des jeunes femmes. Du genre stars, vamps, beautés fatales ? Non, ça, c'est pour le cinéma. Elles sont du genre à ne pas se faire remarquer. C'est pourquoi elles sont utiles. Elles vont, elles viennent, sans attirer l'attention, portant d'une cache à l'autre les messages des copains. Amoureuses d'un des copains ? C'est parfois la fin de l'histoire, rarement le commencement, la « motivation », pour employer un terme solennel, c'est l'attrait du mystère, le goût de l'aventure ou, le plus souvent, les convictions. N'est-ce pas plus valable que d'aller au dancing ? On peut faire les deux.

–Non, monsieur le juge, personne ne m'a baratinée. J'ai agi selon mes idées.

- C'est-à-dire, mademoiselle ?

–Je suis plus patriote que ceux qui me reprochent de ne pas l'être assez.

- Vous pensez qu'aider les ennemis de la France c'est manifester du patriotisme ?
- Je pense qu'on sert la France en aidant à lui enlever son visage colonialiste.

Cela sentait un peu sa théorie livresque, mais la fille du notaire de province ne le disait pas sur un ton de proclamation. Je préfère les petites bonnes femmes qui ont des convictions, même si ce ne sont pas les miennes, à celles qui se moquent de tout. Je dis la même chose des Francis JEANSON.

En outre, à une époque où trop souvent l'argent est roi - et jamais souverain ne fut plus tyrannique - ce type de militant, ou de combattant, est en général désintéressé. Francis JEANSON s'est toujours défendu d'avoir tiré de son action le moindre profit personnel et je crois que personne n'a pu établir le contraire.

Il n'empêche qu'il était normal que le tribunal le condamnât. Un juge peut et même doit punir, tout en l'estimant, un homme dont les actes tombent sous le coup de la loi. S'il était toléré que chacun pût interpréter celle-ci selon ses propres vues, déterminer lui-même dans quelles circonstances il a le droit de s'y soustraire, la vie en société deviendrait impossible. Aucun Etat ne pourra jamais le tolérer, qu'elles que soient son idéologie et son étiquette. Ceux que Francis JEANSON a aidés, s'ils sont aujourd'hui au pouvoir dans leur pays, **ne toléreraient pas qu'un réseau semblable agît contre eux.**

3/ Les prêtres de la Mission de France dans la guerre d'Algérie : une résistance plurielle -Episode 2-

Auteure : Sybille CHAPEU, docteur en histoire,

Episode 1 = INFO 549

A Souk-Ahras : une équipe au cœur du conflit

A SOUK-AHRAS, dans le Constantinois, près de la frontière tunisienne, les sept prêtres de la Mission s'occupent eux aussi des Musulmans qui vivent à la périphérie de la ville. Ils nouent d'emblée des liens profonds avec eux et sont perçus par les autorités comme un défi et un outrage à la communauté française. Car la situation dans le Constantinois est particulièrement tendue depuis ce fameux 8 mai 1945, où des manifestations, à SETIF et à GUELMA, pour la libération du leader nationaliste MESSALI HADJ, l'égalité des droits et l'indépendance, ont dégénéré en émeutes meurtrières. La répression qui a suivi est encore présente dans tous les esprits. Dans le triangle BÔNE, TEBESSA, CONSTANTINE, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés démocratiques (MTLD) est solidement implanté et particulièrement influent. Cette région fournit, en 1952, le tiers de l'effectif du parti nationaliste et nombre de militants de l'Organisation spéciale. La proximité de la Tunisie stimule les partisans de la lutte armée contre la France et, par les montagnes, des hommes et des armes transitent clandestinement. Dans cette région, on n'attend pas le 1^{er} novembre 1954 pour passer à l'action armée. Dès le début de l'année 1954, des noyaux d'activistes se mettent en place.



1959. Cérémonie pour l'inauguration de Notre-Dame de Santa-Cruz. On reconnaît Mgr **PINIER**, évêque du Sahara, Mgr **MERCIER**, évêque de Constantine ; Mgr **LACASTE**, évêque d'Oran et Mgr **DUVAL**, archevêque d'Alger

https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Pierre_Pinier

http://babelouedstory.com/ecoutes/duval_txt/duval.html

Les prêtres de la Mission refusent de se laisser enfermer dans l'une ou l'autre communauté et se veulent en lien avec les deux, volonté qu'ils partagent avec Mgr DUVAL, puis Mgr PINIER, leurs évêques successifs. Leur écoute et leur solidarité se traduisent souvent par des gestes concrets. Ils visitent les douars et ce monde des pauvres de SOUK-AHRAS leur ouvre la porte de musulmans plus aisés, plus instruits et plus politisés, avec lesquels un dialogue et une confiance s'établissent. « *L'an dernier (mars 1954)*, écrira Jobic KERLAN en 1955 à ses camarades de la Mission restés en métropole, *pour un certain nombre d'entre eux et parmi les meilleurs de nos amis, le problème des prêtres-ouvriers les a intéressés beaucoup plus que certains chrétiens et nous devons dire loyalement que nous avons trouvé chez eux à ce moment-là une amitié et une inquiétude qui nous a souvent réconfortés* » Comme à HUSSEIN-DEY, les prêtres apportent vite une aide concrète aux musulmans de SOUK-AHRAS : recherche d'emploi, démarches administratives, fournitures de vêtements, de médicaments...

L'expérience des prêtres-ouvriers et des stagiaires

Dès le 24 juillet 1941, avec la création de la Mission de France, et dès le 1^{er} juillet 1943, avec celle de la Mission de PARIS, l'Église a demandé à certains de ses prêtres de partager le travail et la vie de la classe ouvrière. Ils y rencontrent une population algérienne, encadrée en grande partie par les organisations nationalistes et décèlent les signes avant-coureurs du soulèvement de la Toussaint 1954. Les prêtres au travail à PARIS et dans la banlieue parisienne sont parmi les mieux informés : PUTEAUX, ASNIERES, GENNEVILLIERS, dans la Boucle de la Seine, VITRY, l'équipe de SAINT HIPPOLYTE dans le 13^{ème} arrondissement. En province : GRAVILLE au HAVRE, LYON, l'équipe de Saint-Michel à MARSEILLE, TOULOUSE, MONTLUÇON...

De nombreux prêtres rencontrent, à partir des liens de solidarité qu'ils tissent dans les quartiers dont ils ont la charge, les éléments les plus politisés de la population algérienne immigrée en France. Les questions récurrentes dans les rapports d'équipe sont alors celles des conditions de vie des Nord-Africains et du racisme dont ils sont les victimes. Xavier du POSET, qui travaille à LYON en 1948, raconte : « *J'ai vécu ces années-là entouré de nombreux ouvriers algériens et j'ai été choqué de voir combien ces hommes étaient les plus pauvres parmi les ouvriers et les moins bien considérés.* »

Le séminaire de la Mission a institué dès l'été 1945 un usage tout à fait nouveau, ce sont les stages de travail. En France c'est dans la métallurgie, la chimie ou l'industrie automobile que ces hommes rencontrent la population musulmane. En Algérie c'est dans les grands domaines agricoles....

A la veille du déclenchement de la guerre d'Algérie, les prêtres de la Mission de France sont conscients de la gravité de la situation en Algérie. Au total, l'expérience des quelques-uns qui ont touché du doigt la réalité du fonctionnement du système colonial sensibilise ces hommes au sort des Nord-Africains et au drame algérien et mûrit en eux une sensibilité qui s'exprimera diversement.

Ils se trouvent d'emblée, en Algérie et en métropole, des prêtres confrontés à ce dilemme : comment, tout en appartenant par leur origine au camp des colonisateurs et sans trahir ces derniers, rester fidèle à leur mission et à leur présence auprès de tous. Dès les prémices de la décolonisation, les Églises avaient bien senti qu'elles devraient, un jour ou l'autre, redéfinir leurs positions initiales fondées sur une étroite corrélation entre évangélisation et colonisation. « *L'affaire algérienne* » hâte la réflexion et montre sa complexité et suscite au sein de l'Église de France bien des déchirements....

A suivre....

4/ Algérie, -

--Le retour de l'Ghorba*

Le retour, toujours ce retour, au pays, au village, à l'enfance, au lointain... pas si lointain que ça, juste la Méditerranée à traverser, cette Méditerranée refusée, interdite, contrôlée, qui finit par avaler ceux qui osent la caresser, l'effleurer, la humer sans l'amen du « monde libre ».

Hein, alors pourquoi t'es revenue ? DST** ? DRS*** ? Oui ici, on adore les histoires d'espionnage. Ils veulent savoir, ils veulent comprendre, alors explique leur une bonne fois pour toutes. La voix dans leurs têtes torturées par ce non-sens cessera peut-être, pas sûr. Il me faut donc expliquer pourquoi je reviens vivre, ou plutôt pourquoi j'ai quitté ce « confort », l'Occident, la France pour revenir dans ce pays de la « *miziria* », « *bled mahroug* ». Vous lecteur, êtes-vous intéressé ? Et bien, vous n'avez pas le choix. Fallait bien que je commence par quelque chose, cette question qui les a hantés et qui les hante toujours était un bon départ. C'est pour eux aussi que j'écris, afin qu'ils s'apaisent un peu, qu'ils se tranquillisent. Je les comprends, comment penser à quitter cet Occident, cet Eldorado, ah l'Eldorado, ça fait rêver non ? On y croirait presque à ce monde merveilleux de l'Occident. Pourquoi l'avoir quitté ? Et bien c'est aussi simple que ça...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://chroniques-algeriennes.blogs.liberation.fr/2015/06/24/pourquoi-mais-pourquoi-es-tu-revenue/>

NDLR : *El Ghorba : l'Exil en arabe.

--Les vents contraires de la rente

Extrait : **INFITAH et sale guerre**

....Plus que jamais dans l'histoire du pays depuis l'indépendance, la loi du pouvoir – son ciment et sa raison d'être – est celle de l'accaparement dans un rapport de pure prédation. Au sommet des appareils de pouvoir, il n'existe plus de personnalités ou de sensibilités animées par le souci de l'intérêt général, le bien commun ou préoccupées par le devenir du pays. L'État est accessoire aux stratégies d'enrichissement de ceux qui le contrôlent. Dans ce système, expurgé des derniers éléments issus de la guerre de Libération, complètement installé par le putsch du 11 janvier 1992, la pérennité du régime est inséparable de la captation de la rente nationale.

Le partage du butin est opéré sous la supervision des chefs du DRS (Département du renseignement et de la sécurité), acronyme pompeux des moukhabarates algériens....

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.algeria-watch.org/fr/article/analyse/benderra_vents_contraires.htm

5/ BLIDA : L'état de santé des hôpitaux

La wilaya de BLIDA, considérée comme un pôle médical important à l'échelle nationale, continue malheureusement de fonctionner avec des structures vieilles et «relookées» régulièrement, causant ainsi une hémorragie financière au Trésor public.



Hôpital Brahim TIRICHINE (ex FAUBOURG), construit en 1960

Extrait :...Le secteur de la santé dans la wilaya de BLIDA dispose de quatre établissements publics hospitaliers datant de l'ère coloniale. Ils sont implantés dans les communes de BOUFARIK, BLIDA, EL AFFROUN et MEFTAH. Celui de BOUFARIK est le plus ancien.

Construit en 1872, il a connu plusieurs réhabilitations intérieures et a consommé un important budget, mais presque pour rien. Il comporte 192 lits et possède cinq services : chirurgie générale, maternité, pédiatrie, médecine interne et le service des infectieux destiné à prendre en charge les 292 846 habitants des daïras de BOUINAN, BOUGARA, OUED EL ALLEUG et BOUFARIK.

L'Établissement public hospitalier (EPH) de BLIDA, Brahim Abdellah Tirichine (ex-FAUBOURG) a été construit en 1960 sur une superficie de 4248 m². Il comprend sept services, soit : la phthisiologie, la rhumatologie, la médecine interne, la rééducation fonctionnelle, les urgences médicales, la radiologie et un laboratoire d'analyses médicales. Mais il demeure asphyxié vu le nombre important de malades qui y sont hospitalisés...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : http://www.elwatan.com/regions/centre/blida/blida-l-etat-de-sante-des-hopitaux-en-debat-a-l-apw-21-06-2015-297824_150.php

6/ J. MONNERET : sur le statut civique des musulmans en Algérie française et le décret Crémieux

Source : <http://www.enquete-debat.fr/archives/conference-de-jean-monneret-sur-le-statut-civique-des-musulmans-en-algerie-francaise-et-le-decret-cremieux-36587>



Jean MONNERET : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Monneret_\(historien\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Monneret_(historien))

Jean MONNERET : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Monneret_\(historien\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Monneret_(historien))

Nous avons extrait de cette conférence de plus d'une heure un passage sur le décret CREMIEUX, tant il nous paraît que circulent de fausses informations à son sujet, que M. MONNERET a bien rectifiées. Ainsi il nous apprend notamment que seulement **398** musulmans ont demandé à devenir Français à part entière, alors que la possibilité leur était laissée. En effet explique-t-il, « *renoncer à un statut coranique pour demander à accepter un statut occidental est considéré comme une apostasie* ». On est donc loin des théories fumeuses sur les musulmans exclus par les Français de la citoyenneté, contrairement aux juifs, et tout ce que ça implique...

Extrait sur le décret CREMIEUX : <http://www.dailymotion.com/video/x2kdovh>

Version intégrale : <http://www.dailymotion.com/video/x2kd583>

7/ Voyage en Algérie du Sénateur Olivier CADIC

(Source Mme MC TEUMA + PJ n° 2)



http://www.senat.fr/senateur/cadic_olivier14255u.html

Monsieur le Sénateur

Il s'appelait Paul TEUMA, il a été enlevé le 5 juillet 1962 à ORAN, avec trois de ses collaborateurs : Messieurs Manuel HERNANDEZ, Jean LENORMAND et Edouard SEGURA sur la route de LA SENIA. Ils escortaient un camion de livraison de boissons gazeuses à la base militaire de LARTIGUES.

Le 21 août 1963 le rapport de la Croix Rouge international (communiqué en 2004) mentionne « *qu'ils auraient été tués à la mitrailleuse* » et que « *les corps auraient disparu dans le sinistre Petit Lac* »....par qui ? Comment ? Aucune réponse à ce jour. C'est la nuit noire.

Ce 5 juillet 1962 et après, « *quelques* » milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont subi le même sort.

Mais rassurez-vous, si je vous écris aujourd'hui, ce n'est pas pour réclamer justice, mais pour vous demander d'insister auprès des autorités algériennes, puisque vous vous rendez en Algérie prochainement et à ORAN le 3 juillet 2015, de nous restituer les dépouilles de nos disparus afin de les enterrer dignement pour que nous puissions nous recueillir sur leurs tombes.

Ce serait un signe fort envers la communauté des Français d'Algérie, mais aussi une avancée pour la réconciliation de nos deux pays.

Je tiens à vous préciser qu'après bien des années de procédure les enlevés/disparus du 5 juillet 1962 ont droit à la mention « Mort pour la France » sur décision de la cour d'Appel de Rennes en date du 15 octobre 2013.

Marie Claude TEUMA (Fille d'enlevé/disparu du 5 juillet 1962 à ORAN)

8/ NOS CHERS SOUVENIRS

-Saga d'une "incontournable mère pied-noir" (Source : Michèle FISCHHOFF)

Cliquez SVP sur ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=2hj_8eFNifQ&feature=youtu.be

-**THALASSA : Une fronde s'organise au sein de la rédaction ...**

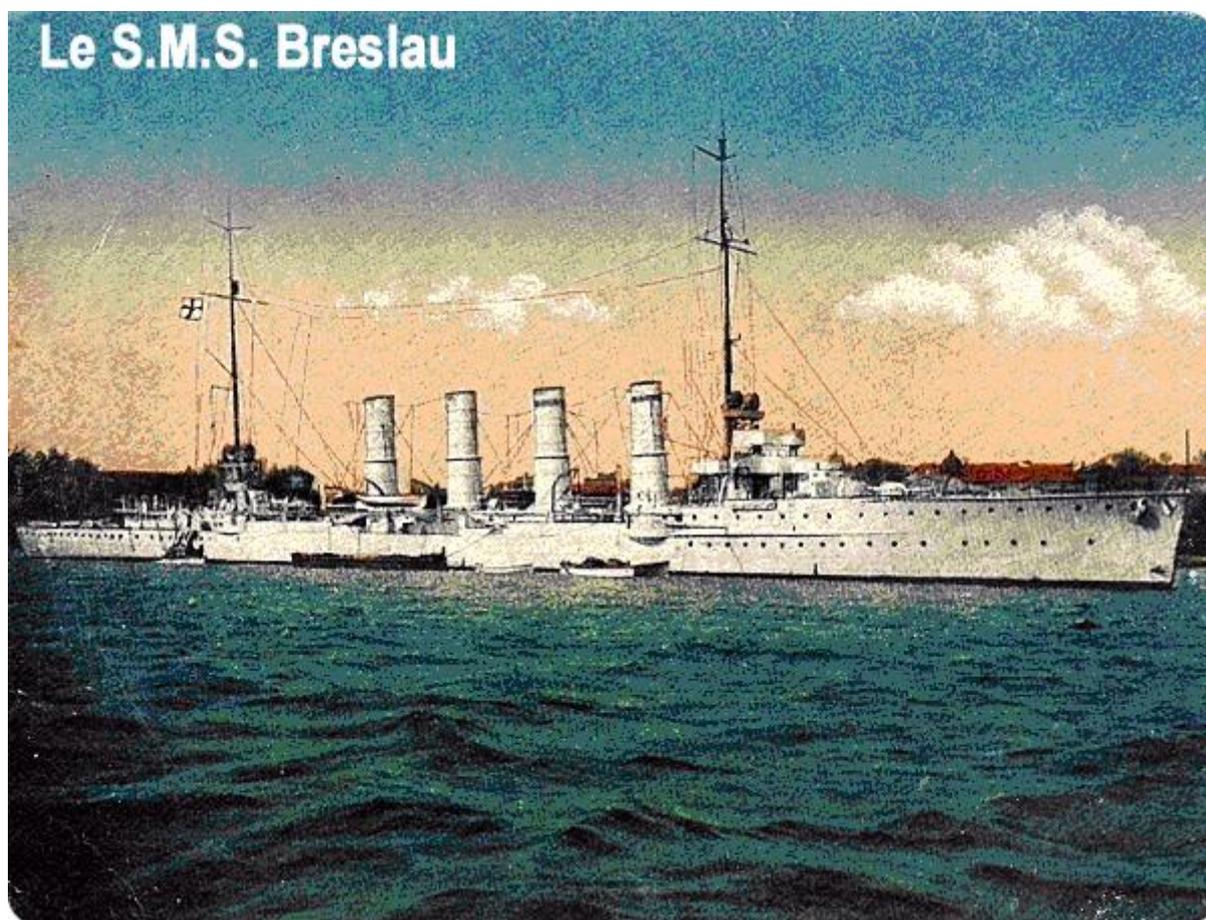
Extrait : ... Pire, selon les journalistes, ces sujets sont souvent aseptisés et « cartes postales » : « La Nouvelle-Calédonie en eldorado touristique sans qu'apparaisse un Kanak ; **une Algérie mensongère, aux plages immaculées - nettoyées avant chaque prise de vue...** », détaille le site d'informations.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.lepoint.fr/medias/une-fronde-s-organise-au-sein-de-la-redaction-de-thalassa-23-06-2015-1939341_260.php

- **BÔNE le 4 août 1914** (Source et Auteur M. A. ROUX)

Voici sur l'histoire de BÔNE une information peu connue.

Le 4 août 1914 le croiseur léger allemand "*le Breslau*" envoyait plusieurs obus sur le port de BÔNE à 5 heures du matin. Ils étaient les premiers obus tirés par l'Allemagne sur la France, la guerre ayant été déclarée par l'Allemagne à La France la veille au soir.



L'officier de tir du *Breslau* était le lieutenant de vaisseau DÖNITZ, futur amiral de la *Kriegsmarine*. Ces obus encadraient en particulier la Douane de BÔNE où se trouvait le logement de ma mère, 12 ans à l'époque, et de ses parents. Mon grand-père Emile DAVAN était en effet le directeur des douanes de l'Est algérien. Mon grand-père, lieutenant d'artillerie de réserve, se précipita pour riposter avec un des canons de 240, deux je crois, qui étaient censées défendre BONE*. Il arriva trop tard mais tira quelques coups qui ne touchèrent pas le *Breslau* qui s'éloignait. C'est ainsi qu'eut lieu le premier échange d'artillerie de la Première Guerre Mondiale entre la France et l'Allemagne, et c'est à BÔNE, département de Constantine à l'époque, qu'il se déroula.

* On peut supposer qu'il était déjà préparé à cette riposte, puisque les commandements militaires des départements algériens avaient déjà reçu des messages de mise en garde.

On peut ajouter que *le Breslau* fit semblant de se diriger vers l'Ouest et que le croiseur "*le Goeben*" bombarda PHILIPPEVILLE vers 6 heures en tuant un certain nombre de zouaves.

L'amiral français crut alors que les navires allemands se dirigeaient vers ALGER pour couper les communications françaises. En fait ils firent demi-tour vers l'Est et arrivèrent en Turquie avec les conséquences que l'on connaît.

Pour l'histoire de ma famille, Emile DAVAN, malgré son âge et ses quatre enfants, fut volontaire pour participer à l'expédition des Dardanelles, tomba malade puis fut promu capitaine, servit dans les Flandres et décéda peu après la guerre. Son fils aîné, le capitaine de corvette Charles DAVAN, fut tué par un sous-marin de l'amiral DÖNITZ en avril 1943.

Ma grand-mère, institutrice que j'ai évoquée dans mon précédent message, m'a raconté que, vers mai 1914, le consul allemand en poste à BÔNE lui demanda l'autorisation de faire quelques photos à partir de la Douane de BÔNE, de son salon qui dominait le port, ce qu'elle accepta naïvement, sans imaginer ce qui allait se passer deux mois plus tard.



Pour terminer la Douane de BÔNE fut détruite par des bombardements allemands, mais durant l'hiver 1943-1943 - campagne de Tunisie.

EPILOGUE AÏN EL LAHDJAR

Année 2008 = 34 338 Habitants



Bonne JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO